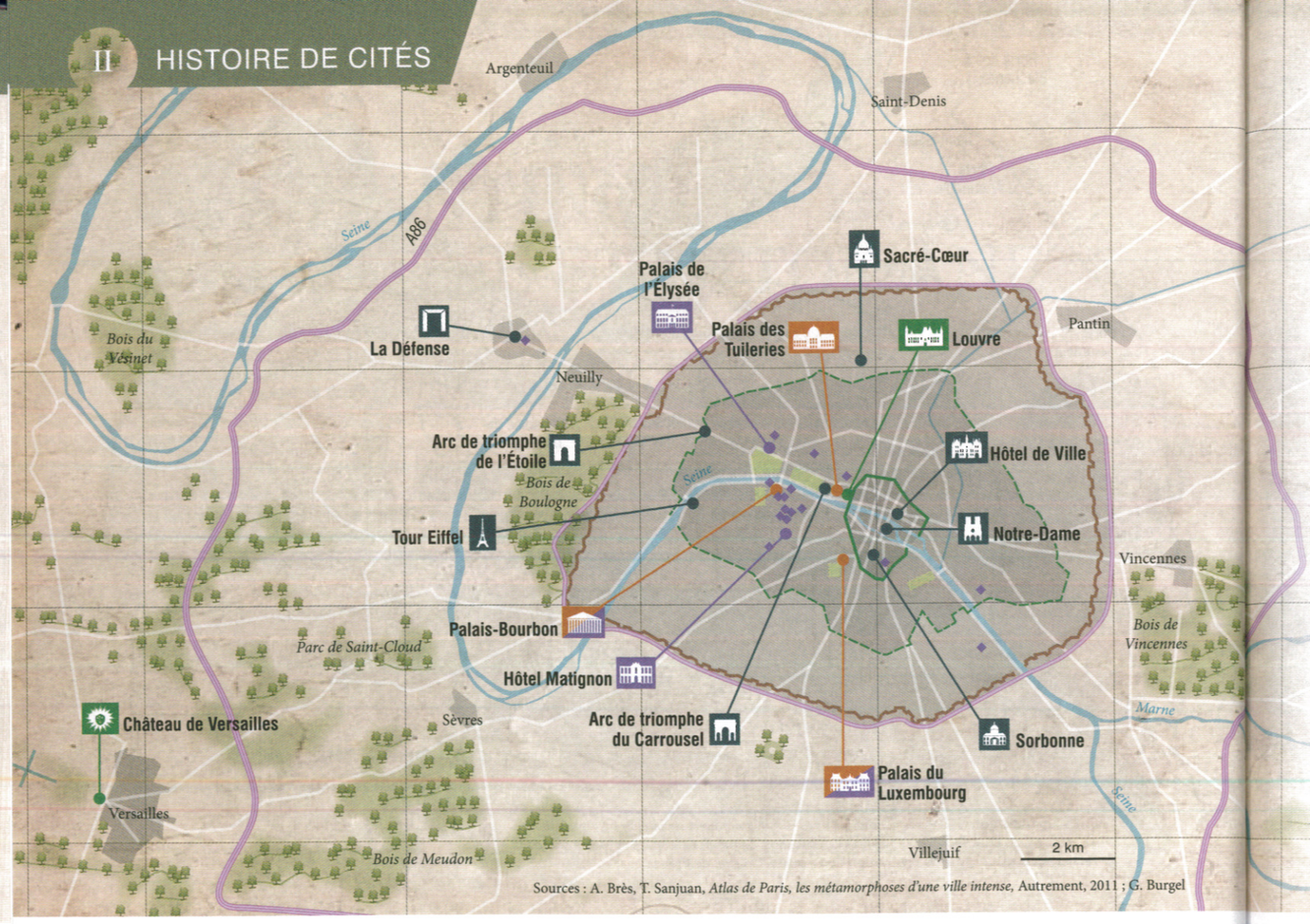

Sources : A. Brès, T. Sanjuan, *Atlas de Paris, les métamorphoses d'une ville intense*, Autrement, 2011 ; G. Burgel

Les lieux de pouvoir de l'Ancien Régime à aujourd'hui

Les lieux du pouvoir central

Sous l'Ancien Régime — De la Révolution à 1871 — À partir de la IIIe République

Le Louvre : résidence royale de 1364 à 1682

Le château de Versailles : résidence royale de 1682 à 1789

Le palais des Tuileries : à partir de 1800, résidence impériale ou royale, incendiée en 1871 et non reconstruite

Le Palais-Bourbon : siège de diverses assemblées législatives depuis la Révolution, aujourd'hui Assemblée nationale

Le palais du Luxembourg : siège de diverses assemblées législatives depuis la Révolution, aujourd'hui Sénat

Le palais de l'Élysée : résidence officielle du président de la République depuis 1879

L'hôtel Matignon : résidence officielle du chef du gouvernement depuis 1935

Les **ministères** en 2013

Lieux symboliques et autres lieux de pouvoir

La dilatation de la centralité

L'enceinte de Philippe Auguste : édifiée de 1190 à 1215

Le mur des Fermiers généraux : édifié de 1785 à 1789, démoli en 1860

L'enceinte de Thiers : édifiée de 1841 à 1844, démolie dans les années 1920

Le boulevard périphérique : construit de 1959 à 1973

L'A86 : construite de 1968 à 2011

© LA VIE / LE MONDE

PARIS PATRIMOINE GÉNÉTIQUE D'UNE CAPITALE

Dès la fin du Moyen Âge, la configuration de l'espace urbain parisien est établie. De la royauté à la république, le pouvoir restera au centre de la cité.

Guy Burgel
Professeur de géographie urbaine à l'université Paris-10

Dans la destinée de la capitale française, on a insisté sur les singularités du site et de la situation : un oppidum (la montagne Sainte-Geneviève) défendant le gué d'un passage sur un fleuve (l'île de la Cité), une confluence de rivières navigables (la Seine, la Marne, l'Oise). On a moins mis en lumière la formation historique précoce de l'espace parisien, achevée dès la fin du Moyen Âge : la liaison structurelle entre territoire urbain et pouvoir politique, la centralité unique et la proximité spatiale des lieux de commandement. Elles continuent à signer la personnalité de Paris et à imprimer leurs marques dans les problématiques actuelles de la métropole mondiale.

À Paris, l'élaboration de l'espace urbain est inséparable de la construction de la nation par le pouvoir royal. C'est une particularité européenne. Byzance hérite d'un Empire romain d'Orient, divers et composite. Venise est déjà une ville-monde, dont les itinéraires sillonnent la Méditerranée et l'Asie. Vienne, qui fleurit tardivement, à l'époque des Lumières, avant de devenir capitale éphémère d'un empire bicéphale (l'Autriche-Hongrie), est d'abord une ville de la bourgeoisie municipale.

Rien de tel à Paris, où tous les pouvoirs sont centraux et remarquablement rapprochés. Dès le XIIIe siècle, leur fixation géographique est assurée et immuable, comme leur hiérarchie réciproque. C'est d'abord la puissance politique enfermée dans le château du Louvre. Toute proche, mais dans l'île de la Cité, Notre-Dame matérialise un pouvoir religieux, triomphant dans la pierre, mais déjà assujetti à la volonté royale. Il faut franchir brièvement un bras de la Seine pour trouver la vieille Sorbonne et son symbole de création et d'indépendance intellectuelles. Revenir d'un trait sur la rive droite permet de boucler le cercle des pouvoirs : la place de Grève, où s'érige bientôt l'Hôtel de Ville des bourgeois et des marchands. D'Étienne Marcel à la Commune de 1870, on sait sa fragilité et sa gloire passagère, même si le bâtiment est toujours reconstruit sur la même architecture. Les vertus cardinales de Paris sont déjà fixées dans le sol et le récit urbain : l'État (qui commande), la spiritualité (qui anime), l'intelligence (qui inspire), l'économie (qui s'efforce de suivre). Entre muséification et mondialisation, le débat est désormais ouvert.

Toute l'histoire du développement de Paris s'écrit alors dans la continuité de ce germe de ville. Ce qui est condamné aujourd'hui sous le vocable de « radioconcentrisme », dont on ne comprend plus la genèse, n'est que la conséquence de l'exercice du pouvoir unique : protéger par l'enceinte fortifiée, rayonner par l'étoile des routes royales.

Ainsi se mettent en place les limites successives de la ville, dont les tracés circulaires ne cessent au fil des siècles de borner l'expansion matérielle et symbolique de la capitale. À Pékin, un processus analogue autour de la Cité interdite s'est traduit dans l'emboîtement de carrés successifs : autre mythe, autre civilisation urbaine, mais même rôle du pouvoir politique, qui modèle l'espace physique et institutionnel d'une empreinte indélébile.

Voir aussi Paris p. 64

Dès le XIIIe siècle, l'enceinte de Philippe Auguste marque une première plénitude de Paris, en unifiant la rive droite et la rive gauche de la Seine. Elle est bientôt dépassée par l'expansion périphérique des faubourgs (étymologiquement « hors la ville »). Malgré des retouches (enceintes de Charles V, puis de Louis XIII), il faut attendre le XVIIIe siècle et l'enceinte des Fermiers généraux, dont le tracé suit aujourd'hui les lignes 2 et 6 du métro, pour retrouver véritablement la force de l'histoire parisienne : la limite matérielle de l'espace bâti dense et continu, la frontière juridique et politique, ici l'octroi ou barrière (« *le mur murant Paris rend Paris murmurant* »).

Rupture politique

Toute la suite n'est que la déclinaison imparfaite du modèle : l'enceinte de Thiers (1841-1844) est déclassée, sans avoir jamais servi, après la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, son emplacement accueille notamment le boulevard périphérique, achevé en 1973. Et même la chronique autoroutière francilienne peut être lue à la lumière de ces permanences : l'A86, qui encercle la première couronne de banlieue, née de l'industrialisation du XIXe et de la première moitié du XXe siècle ; la Francilienne, qui contient l'essentiel de l'agglomération dense. Mais une rupture politique, aux conséquences incalculables, s'est introduite dans la carte du génome parisien : depuis les annexions communales d'Haussmann en 1860, l'unité n'existe plus entre la dilatation physique de la centralité, son dessin viaire et son morcellement administratif. Autre avatar de l'Histoire, le déplacement pendant un siècle de la capitale à Versailles entraîne durablement le déséquilibre du pouvoir social, économique et politique vers l'ouest. Il n'empêche : Paris est à jamais marqué du sceau d'une centralité unique qui doit coexister avec le polycentrisme fonctionnel normal d'une agglomération dix fois millionnaire.

Toute l'histoire contemporaine de l'aménagement parisien est dominée par cette contradiction : pour s'adapter à la modernité et à la croissance démographique et spatiale, remanie-t-on la ville sur la ville, ou crée-t-on des extensions périphériques *ex nihilo* ? Sous le Second Empire, Haussmann avait choisi la première voie, à l'ère du gaullisme triomphant, Paul Delouvrier et ses villes nouvelles, la seconde.

Aujourd'hui, on voit bien que le même dilemme s'ouvre entre ceux qui veulent densifier l'agglomération existante et ceux qui rêvent d'une Silicon Valley sur le plateau de Saclay ou même d'étendre Paris jusqu'au Havre. Comme toujours, le débat urbain est accessoirement institutionnel (qui gouverne ?). Il est plus profondément historique et politique (comment la ville s'est élaborée ?). À cet égard, Paris reste un cas d'école. ■